

LIVRET DE CONFIANCE ENTRE MAT, PES ET Vice-Rectorat/CUFR/INSPE
Année universitaire/scolaire 2022 – 2023

Maître d'Accueil Temporaire (MAT)

Nom et prénom	
École	
Niveau de classe	

Calendrier d'accueil

Fonction	Maître d'accueil temporaire
Public accueilli	PES première année MEEF 1 ^{er} degré
Stages d'observation (cycle 1 et cycle 2/3)	→ 1 ^{ère} semaine (19 au 23 septembre 2022) → 2 ^{ème} semaine (03 au 07 octobre 2022)
Stages perlé (7 lundis)	24/10, 31/10, 07/11, 14/11, 21/11, 28/11, 5/12 et passation (09/01/2023)
Stages filé (16 lundis)	16/01, 23/01, 30/01, 06/02, 13/02, 06/03, 13/03, 20/03, 27/03, 03/04, 17/04, 15/05, 22/05, 12/06, 19/06, 26/06, 03/07
Stage perlé + (stage pratique accompagnée continu)	30/05, 05/06, 06/06, 04/07, 05/07, 06/07, 07/07, 08/07

Évaluation formative et évaluative

1^{er} semestre	→ Observation/appréciation par le MAT → Écrit réflexif des stages d'observation et perlé
2^{ème} semestre	→ Observation/appréciation par le MAT → 2 visites formatives : 1 visite terrain et 1 visite formateur ESPE → Écrit réflexif du stage filé

Mes missions : relation MAT/PES

1/ Accueillir le stagiaire dans l'école / présenter une école en exercice

- présenter les locaux, les structures et de leur fonctionnement, les matériels mis à disposition des enseignants
- présenter le PES1 à l'équipe pédagogique et aux parents d'élèves
- analyser le calendrier des réunions de l'école
- répartir éventuellement les présences aux réunions en relation avec le calendrier ESPE 2/

Favoriser les premiers contacts avec la classe

- accompagner l'étudiant dans la compréhension de la réalité de la classe dont il a la charge
- planifier une organisation conduisant à une prise en charge accompagnée progressive de la classe
- exposer aux PES sa manière de faire et entamer un dialogue pédagogique avec le PES

3/ Accompagner l'étudiant dans la prise en charge de la classe

- mettre en œuvre des séances et expliciter ses choix pédagogiques et didactiques

- mettre à la disposition des étudiants **ses** documents de préparation de la classe (programmations, progressions, emploi du temps, cahier journal, fiches de préparations...)
- observer les séances menées par les étudiants et formuler des retours en leur direction

Je m'engage pour l'année 2022 – 2023

- à accueillir les étudiants dans ma classe et à les accompagner tout au long de l'année aux différentes missions MAT

Indemnité MAT (accompagnement PES) – DPE1D

→ **150,00 euros Brut par PES** (après service fait, fin de l'année)

Date et signature du MAT

VISA Inspection

Date et VISA CUFR/ESPE

RELATION MAT - PES : ACCOMPAGNEMENT

STAGE D'OBSERVATION [1^{ère} semaine : 19 au 23 septembre 2022]

PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
	Points abordés	
PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
	Points abordés	
PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
	Points abordés	

STAGE D'OBSERVATION [2^{ème} semaine : 03 au 07 octobre 2022]

PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
	Points abordés	
PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
	Points abordés	
PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
	Points abordés	

STAGE PERLÉ [PRATIQUE ACCOMPAGNÉE]

PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
Points abordés		

STAGE FILÉ [RESPONSABILITÉ]

PES 1 (Nom/Prénom)		Signature PES
Points abordés		

Mes contacts

Pour toute communication concernant les PES, veuillez mettre en copie l'adresse suivante : ai.meef@univ-mayotte.fr

Directeur.rice	M./Mme
Inspection	M./Mme
Chargé alternance intégrative PES 1	M. Ousseni Wardi < wardi.ousseni@univ-mayotte.fr >
Secrétariat IENA	
Responsable Formation MEEF	Mme Myriam Di Betta < myriam.di-betta@univ-mayotte.fr >

Rôle des MAT lors du stage d'observation des PES1

Informations pratiques : dates et organisation

Le stage d'observation se déroule sur deux périodes distinctes d'une semaine chacune :

- du 19 au 23 septembre 2022
- du 03 au 07 octobre 2022

Les PES seront affectés dans deux classes différentes, appartenant à deux cycles différents.

- Une semaine en cycle 1 - Une semaine en cycle 2 ou 3.

Remarques :

Les PES ne commenceront pas nécessairement par l'observation en école maternelle. Ils seront affectés seuls ou par binômes dans les classes. Il ne s'agira donc pas des mêmes étudiants lors des deux semaines du stage.

Rôle du MAT pendant ce stage d'observation

Pour nombre de PES 1, ce stage d'observation constitue leur première approche du métier d'enseignant. Les stagiaires auront un rapport à écrire, fondé sur les observations et les éléments recueillis durant leur présence dans la classe. Cette première approche doit leur permettre d'observer et de réfléchir au métier d'enseignant. C'est pourquoi, il n'est pas souhaitable que les stagiaires prennent la classe en responsabilité au cours de ce stage d'observation. Les MAT restent donc responsables de leur classe pendant toute la durée de ce stage.

Toute difficulté avec le stagiaire (absences, retards, manque d'implication) devra être signalée à la fois à la circonscription et au référent de l'alternance intégrative (wardi.ousseni@univ-mayotte.fr).

1) Le MAT d'accueil présente au(x) stagiaire(s) les outils et documents de travail dont il se sert dans le cadre de son enseignement :

- emploi du temps

- cahier journal, préparations, progressions, programmation au sein du cycle. Le MAT insistera notamment sur les fiches de préparations afin que le stagiaire prenne conscience des exigences de la préparation de la classe (objectifs, compétences travaillées, les différentes phases, la préparation matérielle)
- projet d'école, projet de classe éventuel
- registre d'appel
- manuels, fichiers...

Il l'incite à consulter tous ces documents et répond à ses questions sur ces points.

2) Le MAT d'accueil répond au questionnement du ou des stagiaires sur le déroulement des séances qu'il observe, notamment sur les points suivants :

- L'organisation spatiale de la classe (coins, organisation des bureaux d'élèves...)
- L'attitude des élèves : déplacements, prises de parole, interactions entre pairs...
- Le travail des élèves et la manière dont ils apprennent : la part de l'oral et de l'écrit, le type de travail effectué, le temps des activités, les modalités de travail (individuel, de groupe, collectif).
- L'utilisation du tableau
- La posture de l'enseignant de la classe.

3) Le MAT incite le(s) PES1 à se déplacer dans la classe pour observer les élèves en situation d'apprentissage et à noter leur comportement.

4) Le MAT invite le ou les étudiants à rencontrer le directeur de l'école concernant :

- l'organisation de l'école,
- les différents personnels (enseignants, RASED...)
- sa spécificité (sociologie, implantation, inclusion scolaire, l'organisation pédagogique, salles spécifiques, décroisement...)
-

5) A la fin de la semaine de stage, le MAT s'entretient avec le ou les stagiaires :

Cet entretien doit être conçu comme un acte de formation pour les étudiants, qui doit leur permettre de mesurer la réalité d'une classe, les exigences du métier d'enseignant ainsi que les compétences et connaissances qu'il leur faudra acquérir progressivement.

Rôle des MAT lors du stage perlé des PES1

Il s'agit d'un stage d'une durée de sept lundis :

- Les lundis 24, 31 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre ainsi que le 05 décembre 2022

Au cours de ce stage, les titulaires recevront un seul étudiant. Comme lors du stage d'observation, les MAT titulaires restent responsables de leur classe pendant la totalité du stage.

En revanche, les stagiaires, sous la conduite de l'enseignant de la classe, prennent progressivement une, puis plusieurs séances d'enseignement en responsabilité. Il serait souhaitable que le stagiaire prenne en charge deux séances consécutives lors du dernier lundi.

A l'issue du stage, les PES devront rédiger la deuxième partie d'un rapport fondé sur les observations recueillies, la description et l'analyse des séances qu'ils auront menées.

Les difficultés éventuelles posées par le comportement du stagiaire (retards, absences, manque d'implication et de curiosité) ou des manques importants d'ordre didactique ou pédagogique devront être signalées à la circonscription d'une part, et au responsable de la formation intégrative d'autre part (wardi.ousseni@univmayotte.fr).

1) Le MAT présente au stagiaire tous les documents professionnels qu'il utilise :

- cahier journal, préparations
- emploi du temps, progressions
- projet d'école, projet de classe éventuel
- manuels, livres du maître, fichiers d'activités...

2) Le MAT aide le stagiaire à s'appropriier les éléments clé de la préparation et de la mise en œuvre d'une séance d'enseignement à partir des séances menées par le titulaire de la classe : -

- thème de la séance et inscription de celle-ci dans les textes officiels - outils utilisés
- définition des objectifs et compétences visées
- place de la séance dans la séquence
- les différentes phases de travail (collective, individuelle ; oral/écrit ; exercices / correction ; gestion du temps)
- prise en compte de la difficulté scolaire
- préparation matérielle
- enchaînement des séances

3) Le MAT conseille le PES1 dans la préparation des séances qu'il va mener et dans leur mise en œuvre.

4) Le MAT et le stagiaire s'entretiennent à la suite de chaque séance menée par celui-ci : cet entretien doit s'appuyer sur le référentiel de compétences professionnelles que le stagiaire doit progressivement maîtriser. Il doit faire émerger les points positifs mais aussi les manques disciplinaires et/ou pédagogiques de l'étudiant afin qu'il en prenne conscience.

Rôle des MAT lors du stage filé des PES1 (2^{ème} semestre)

Principes généraux du stage :

Il s'agit d'un stage **en responsabilité** qui s'échelonne tous les lundis du second semestre, du 9 janvier au 3 juillet 2023 : 09/01, 16/01, 23/01, 30/01, 06/02, 13/02, 06/03, 13/03, 20/03, 27/03, 03/04, 17/04, 15/05, 22/05, 12/06, 19/06, 26/06, 03/07

Les objectifs de formation de ce stage

Il doit amener les stagiaires à être capables :

- d'apprendre à articuler savoirs appris au CUFR et pratique de classe,
- de prendre conscience de la polyvalence du métier de professeur des écoles et d'apprendre à gérer les apprentissages sur un temps donné et au travers de différentes disciplines,
- de développer des stratégies et des outils pédagogiques motivants, porteurs de sens pour les élèves.
- d'utiliser ce stage comme terrain de mise en œuvre et de réflexion pour l'écriture du rapport de stage.
 - De présenter clairement son travail (cahier journal, préparations)

Fonctionnement du stage filé :

Le stagiaire est responsable de l'enseignement dispensé dans sa classe et des élèves qui lui sont confiés lors de ces lundis.

Il doit assumer les autres tâches afférentes aux fonctions d'enseignant qui se dérouleront sur le temps de stage: surveiller les récréations, assister aux différents conseils lors de sa présence à l'école.

Les attendus du stage filé :

Les stagiaires doivent progressivement atteindre les compétences décrites dans le référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Le palier des compétences à atteindre en fin de première année de formation est décrit dans le tableau suivant :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :	
2 faire partager les valeurs de la République	Tenue, mixité, l'absence de discrimination entre les élèves, la prise en compte de tous les élèves.
2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif	Ponctualité, assiduité, neutralité.
6 agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	Respect des personnes, obligations de service.
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement :	
7 maîtriser la langue française à des fins de communication	Langage oral, interactions orales.
10 coopérer au sein d'une équipe	Connaitre le projet d'école, les interlocuteurs de l'école, l'équipe pédagogique, participation aux réunions institutionnalisées.
11 contribuer à l'action de la communauté éducative :	Connaitre l'organisation de l'école, ses instances
12 coopérer avec les parents d'élèves	Rencontrer les parents pour communiquer
13 coopérer avec les partenaires de l'école	
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique :	
P1 maîtriser les savoirs disciplinaires	Connaissance des programmes de chacun des cycles, savoir construire des progressions ; maîtrise des contenus enseignés
P2 maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Lexique adapté aux élèves ; savoir reformuler à l'oral ; savoir énoncer une consigne
8 utiliser une langue vivante étrangère ou régionale dans les situations exigées par son métier	En accord avec le titulaire, et si cela s'inscrit dans une progression pédagogique au sein de l'école, notamment du cycle.
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaire à la mise en œuvre de situations d'apprentissage :	
P3 construire et animer des situations d'apprentissage	Savoir préparer ses séances ; commencer à envisager des variables didactiques ; inscrire ses séances dans des séquences d'apprentissage.
P4 organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Savoir faire travailler les élèves en groupes.
P5 évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ; repérer les difficultés des élèves	Savoir proposer des évaluations ; concevoir des critères de réussite.
3 connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage	Repérer les caractéristiques de ses élèves.
4 prendre en compte la diversité des élèves	Savoir varier les situations d'apprentissage ; proposer des groupes de besoin.

5 accompagner les élèves dans leur parcours d'apprentissage	S'impliquer dans les activités des élèves et leur venir en aide.
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication :	
9 Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	Préparations numérisées ; enrichissement des préparations ou des documents fournis aux élèves avec l'internet
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail :	
14 s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	S'interroger sur sa pratique ; se documenter ; savoir où aller chercher des informations.

Modalités d'accompagnement :

Le stagiaire reçoit la visite d'un formateur ESPE et d'un formateur désigné par l'inspecteur de la circonscription d'accueil. Le nombre de visites au cours du stage est fixé à une par formateur. Les formateurs tiendront informés les stagiaires des dates de leur visite. Ils éviteront de visiter les stagiaires lors du premier jour de classe et éviteront, sauf volonté particulière, d'être présents le même jour.

Lors de chaque visite, les PES sont tenus de présenter au formateur l'ensemble de leur travail de préparation (cahier journal, préparations, projet de classe éventuel) depuis le début du stage.

Lorsque le MAT titulaire de la classe ne sera pas en formation, il sera présent à l'école. A ce titre, il pourra assister occasionnellement à quelques séances faites par le stagiaire, de manière à le conseiller dans ses pratiques. Une expérimentation de co-enseignement pourra être envisagée, par exemple, d'un commun accord. La préparation des séances, dans ces deux cas, restera cependant à la charge du stagiaire.

Déroulement des visites :

Les visites sont formatives : à partir de l'observation des séances, les formateurs donneront des conseils, des suggestions de lectures, des pistes de travail pour améliorer les pratiques des étudiants, dresseront un bilan et formuleront une appréciation générale lors d'un entretien. Au cours de la visite, le formateur s'assurera notamment que le registre d'appel est renseigné par le PES pour chaque lundi. L'entretien entre le stagiaire et le formateur s'appuiera sur le référentiel de compétences des enseignants.

Au préalable à l'entretien, le formateur aura demandé au directeur, quand cela est possible, d'organiser la prise en charge des élèves.

Quand les stagiaires recevront un formateur, le MAT titulaire sortira de la classe.

Rapport de visite :

Chaque visite donne lieu à un rapport rédigé par le formateur. Celui-ci sera déposé sur Hyperplanning, ce qui permettra au binôme formateur ainsi qu'à l'IEN de la circonscription de le consulter. Sa rédaction doit tenir compte de ce qui a été observé, des documents écrits et de l'entretien. Il doit, clairement et sans équivoque, faire apparaître les points forts et ceux sur lesquels des améliorations sont à apporter par le stagiaire. Le rapport est transmis par mail aux stagiaires, **en mettant systématiquement en copie le pôle Alternance Intégrative ai.meef@univ-mayotte.fr**. Au cas où des étudiants se trouveraient en grande difficulté, ceux-ci seront signalés au responsable de l'alternance intégrative (wardi.ousseni@univ-mayotte.fr).

L'évaluation du stage en responsabilité :

L'évaluation repose sur l'écrit réflexif du stage filé remis par l'étudiant.

Contact

Le chargé de l'alternance intégrative M. OUSSANI Wardi (wardi.ousseni@univ-mayotte.fr) et systématiquement en copie le pôle Alternance Intégrative ai.meef@univ-mayotte.fr